

Itinéraire assez technique présentant une belle variation de paysages et un intérêt pour le patrimoine bâti (manoirs, habitat traditionnel normand, four à pain...) et naturel (forêt et bocage) Départ parking mairie de St Aubin le Guichard.
- Table de pique-nique et espace de jeux au hameau de la Soudière (voir plan)

En chemin

A > IF MILLÉNAIRE

Dès l'Antiquité, l'if est un symbole d'éternité (sa durée de vie peut atteindre 1 500 ans), de vie et de mort. C'est l'arbre des cimetières qui veille sur les morts. Vénéral par les Celtes, son bois était utilisé pour la fabrication des bâtons des druides ou des boucliers, leur attribuant ainsi des vertus protectrices. Son bois est imputrescible. L'if près de l'église approche les 10 siècles d'existence.

B > ÉGLISE DÉDIÉE A ST-AUBIN

Fété le 1er mars, Aubin d'Angers (468 ou 469 - +550), est évêque d'Angers à partir de 529. Saint breton, il fut nommé abbé en 504, fonction qu'il exerça durant vingt-cinq années jusqu'à son accession au trône épiscopal d'Angers. Ses reliques sont conservées à l'abbaye d'Angers. Il est devenu le saint patron des boulangers et pâtisseries. L'église est composée d'une nef du 16è siècle. La construction de la nef a débuté par la partie orientale du mur sud, a continué par la partie occidentale (vers 1540), puis la majestueuse façade en damiers de pierre et silex datée de 1554 (l'inscription figure au-dessus du porche de l'église) ensuite la partie du mur bâtie en moellons fin 16è siècle. La restauration du chœur a suivi de près. Au 16è siècle, dans l'église, existait une confrérie dite «de la rédemption des captifs». Cet ordre fut initié par Saint Jean de Matha, originaire de Provence. Quand il célébra sa première messe en 1193, il « vit » un homme en blanc, une croix rouge et bleue sur la poitrine, posant les mains sur deux prisonniers dont l'un était blanc et l'autre maure. Le lendemain, alors qu'il s'était retiré dans une forêt pour prier avec un ermite, les deux hommes furent témoins de l'apparition d'un cerf portant une croix entre les bois, qui vint s'abreuver à une fontaine auprès d'eux.



Manoir du Val Boncoeur

Jean de Matha parla de sa vision des prisonniers au pape, qui avait eu la même : ils l'interprétèrent comme un appel à la fondation d'un ordre ayant pour mission de racheter les captifs victimes des razzias menées par les Sarrasins sur les côtes méditerranéennes. L'ordre de la Très Sainte Trinité pour la rédemption des captifs (Ordre religieux des Trinitaires) fut donc approuvé, en même temps que sa règle, par le pape Innocent III dès 1198.

C > MANOIR DU VAL BONCOEUR

Les 16 hameaux qui constituent la commune déléguée de Saint Aubin Le Guichard ont un passé historique qui remonte à la constitution de la Normandie seigneuriale. De nombreuses bâtisses représentatives de l'évolution de l'habitat local en sont les témoins tels que beaucoup de manoirs qui s'y trouvent. Le manoir de Val Boncoeur (propriété privée) fait partie des belles découvertes de ce circuit, il est daté du 17ème siècle et situé sur la commune de Beaumont Le Roger voisine de Saint Aubin Le Guichard.

D > FORÊT DE BEAUMONT-LE-ROGER

Avec ses 3 600 hectares, la forêt de Beaumont Le Roger est la plus grande forêt privée de Normandie. Elle était autrefois exploitée pour son bois de chauffe et servait également aux tanneries et aux verreries, activités florissantes au 19ème siècle à Beaumont Le Roger. Seuls, 30 km de chemins « dus » sont ouverts à la randonnée.

Suggestions

Située à 1,5 km en dehors du circuit, la cidrerie de la « Ferme du Manoir du Val » propose la découverte de ses productions et la visite libre de son musée du cidre.

+d'infos



Circuit

Nature et Patrimoine

MESNIL EN OUCHE Saint-Aubin-le-Guichard



Église St-Aubin-le-Guichard

12km - 3h
Balisage bleu

Découvertes
& Randonnées

- 5) Au croisement de La Haucardière, tourner à droite rue de La Haucardière sur 150m puis continuer tout droit le chemin forestier sur 200 m.
- 6) Bifurquer à gauche dans la forêt sur 150 m pour descendre à la petite route. Tourner à droite et suivre la voie goudronnée jusqu'à La Perelle sur 1 km.
- 7) Tourner à gauche dans la forêt. A la barrière, prendre l'accès piétons par le portillon de gauche, le refermer après passage et suivre le chemin en face. Après la clairière sur la droite se trouve le Manoir du Val Boncoœur (propriété privée en dehors du tracé). Remonter par la gauche le chemin jusqu'au Hambeau suivant.
- 8) Au Hambeau de La Soudière, ressortir de la forêt par la barrière grillagée (bien refermer après passage). Prendre une petite cavée sur la gauche pour rejoindre le chemin rural de La Mare Morin (le Haras et le Centre Equestre sont sur la droite) descendre le chemin sur 1 km pour rejoindre la voie goudronnée.
- 9) Tourner à droite et monter la rue des Rouliers sur 850 m. Au 3ème croisement, tourner à gauche et emprunter un bref tronçon goudronné qui se poursuit par un sentier. Suivre toujours tout droit sur 800 m (ignorer un croisement avec la route de La Haucardière et un chemin à droite) pour rejoindre la route de Saint Aubin Le Guichard à Beaumesnil. Tourner à droite pour retrouver le point de départ.



Départ/Arrivée : En face la mairie de Saint Aubin Le Guichard (parking à proximité de la mairie)

- 1) Au carrefour près de la mairie, partir dans la direction de l'église, passé le virage, à la fourche, prendre à gauche en direction rue des 2 mares. Après les mares (banc pour faire une pause) rester sur la rue sur 700 m. Laisser de côté 2 routes sur la droite.
- 2) A la 3ème route, tourner en épingle sur le chemin le plus à gauche et continuer sur la gauche en lisière de forêt.
- 3) Au bout du chemin, au croisement en T, prendre à gauche le petit tronçon de route et aussitôt le chemin de droite. Poursuivre sur 600 m et traverser la route, poursuivre sur le chemin et à la fourche, emprunter le sentier de gauche jusqu'au carrefour, continuer tout droit par la route.
- 4) Au cimetière, quitter la voie goudronnée de La Viretterie pour couper la route (axe Beaumesnil/St Aubin Le Guichard) et continuer tout droit sur la rue de La Corandière et continuer sur la route de La Ferme vers La Haucardière.